

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE COURSEULLES SUR MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre, les membres du Conseil d'Administration de la Commune de Courseulles sur Mer, se sont réunis à 18 H 00 dans la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente le 4 octobre 2022 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

<u>ETAIENT PRESENTS :</u>	<u>ETAIENT ABSENTS EXCUSES :</u>
PHILIPPEAUX Anne-Marie	
VAN VEEN Anne-Marie	
	Mr NICAISE Francis a donné pouvoir à Mme VAN VEEN
DOUIS Christelle	
	Mr GERNIER François
BESNOUIN Béatrice	
	Mr LEMOINE Marc
KLEFFERT Françoise	
	Mme MANCEL Gisèle
AUDOARD Fabienne	
HECQUET Françoise	
	Mme VIVIER Isabelle a donné pouvoir à Mme HECQUET
	Mme FERAY Agnès
	Mr MONTIER Jean
	Mme CHENEGRIN Christelle
	Mr Davy ROCHER

Madame La Présidente indique que 7 membres du conseil d'administration sont présents, le quorum n'étant pas atteint la séance est ajournée. Cet ajournement ouvrira donc le droit lors du prochain Conseil d'Administration d'assouplir les règles relatives au quorum. En effet, lorsque le quorum n'est pas atteint, une nouvelle convocation du Conseil d'Administration doit avoir lieu. Celui-ci nouvellement convoqué pourra ainsi délibérer sur l'ensemble des affaires inscrites à l'ordre du jour quel que soit le nombre d'administrateurs présents.

La PRESIDENTE DU CCAS

Anne-Marie PHILIPPEAUX

